

## BOUAYE

### ARTIPARC. Il reste des places au village d'artisans

Troisième opération immobilière de ce type réalisée par Loire-Atlantique développement – Sela en tant qu'investisseur-promoteur, l'Artiparc, situé dans la Zac des Coteaux de Grand-Lieu à Bouaye, a été livré en juillet 2015.

Basé sur le principe de la copropriété, permettant ainsi également une économie des charges pour les entreprises, l'Artiparc répond à la demande croissante des acteurs économiques de Nantes métropole en favorisant l'implantation d'entreprises artisanales et TPE.

#### Quatre modules disponibles

Ce dernier bâtiment de 1 670 m<sup>2</sup> a été construit en cinq mois. Il se divise en six modules : deux de 240 m<sup>2</sup> et quatre de 300 m<sup>2</sup>. En vente ou en location pour plus de flexibilité, le niveau de finition des modules est adapté en fonction du souhait des entreprises. Des aménagements intérieurs peuvent permettre de gagner de la surface complémentaire. Chaque entreprise qui s'implante peut ainsi moduler son espace en fonction de son organisation ou de sa capacité à réaliser les finitions.

Pour le moment, le village compte deux premiers occu-



Dans le village Artiparc, quatre modules sont aujourd'hui disponibles (1 de 240 m<sup>2</sup>, 3 de 300 m<sup>2</sup>).

pants : une entreprise de boulangerie, No Pain No Gain (sur un module de 237 m<sup>2</sup>) ; une entreprise spécialisée dans le marquage publicitaire sur tous supports (autocollants, textiles, véhicules...) et gravure laser : Laser Création (module de 300 m<sup>2</sup>).

L'optimisation des coûts bénéficie aux entreprises et permet des tarifs attractifs à la vente (215 000 € pour les modules de

300 m<sup>2</sup> et 170 000 € pour les modules de 240 m<sup>2</sup>), mais aussi à la location en étant dans la fourchette basse du marché (entre 5 et 6 € au m<sup>2</sup>). Quatre modules sont aujourd'hui disponibles (1 de 240 m<sup>2</sup>, 3 de 300 m<sup>2</sup>).

Le bâtiment compact d'Artiparc vient compléter un village destiné aux TPE d'une surface totale construite de 1200 m<sup>2</sup>, conçu lors d'une première tranche de travaux réalisés en

2010, et commercialisée depuis.

Pour cette première réalisation, le Département de Loire-Atlantique a apporté une aide financière comprise entre 10 000 et 12 000 € par module en fonction de sa surface, sous réserve que le candidat acquéreur soit inscrit au registre des métiers, tandis que Nantes métropole a cédé gratuitement le terrain à Loire-Atlantique développement-Sela.

## Infocale

**La bibliothèque humaine.** Par la Grosse situation. Une bibliothèque d'un genre un peu particulier. Des lecteurs curieux entrent dans un lieu et sont accueillis par un duo de bibliothécaires. Il est remis à chaque lecteur une liste de titres d'ouvrages inconnus. Celui-ci en choisit un et est conduit vers un livre humain. Vendredi 3 juin, 19 h 30, café culturel l'Équipage, 2, rue de Pornic. Tarif : 5 €. Contact et réservation. Tél. 02 28 07 58 72, www.lequipage@yahoo.fr.

**Solih.** Permanence lundi 6 juin, 14 h à 17 h, mairie. Informations sur les aides financières accordées aux propriétaires occupants pour les travaux de rénovation du parc privé dans le cadre du Pig de Nantes Métropole. Sur rendez-vous uniquement. Tél. 02 40 44 99 44.

**Logement.** Permanence mercredi 8 juin, 9 h à 10 h 45, centre administratif et social, boulevard du Bois Jacques. Un conseiller juriste de l'Adil se tient gratuitement à la disposition des usagers pour toute information juridique, financière et fiscale en matière de logement.

**Répétition publique.** Répétition publique de Mélodie en Retz lundi 6 juin, salle Eugène Lévêque, à 20h15. Contacts : Christian Faurel : 06 86 58 01 57 – mail : contact@melodieenretz.fr



### recherche un(e) correspondant(e)

La vie locale vous intéresse, vous avez le sens du contact, vous aimez écrire, prendre des photos... *Le Courrier du Pays de Retz* recherche une personne disponible et motivée pour assurer la couverture de l'actualité sur la commune de **Bouaye**. Cette activité à temps partiel s'adresse à toute personne désireuse de s'impliquer dans la vie locale : salarié(e), étudiant(e), femme au foyer...

Adressez CV et lettre de motivation à : Hervé Pinson, Le Courrier du Pays de Retz, 6 rue du Traité de Paris, 44210 Pornic. Mail : herve.pinson@publihebdos.fr

## SAINT-LÉGER-LES-VIGNES

### THÉÂTRE MUSIQUE ET C<sup>IE</sup>. Les jeunes sur scène

L'atelier de l'association théâtre musique et Cie de Port Saint-Père et Saint-Léger les Vignes est composé de sept comédiens de 7 et 8 ans et de quatre autres, un peu plus âgés de 9 à 12 ans. Patrice Peel comédien en est l'animateur parfois cool mais aussi dirigeant cette petite équipe avec doigté. « Nous avons abordé le premier trimestre avec un temps de formation. Ceci est nécessaire voire fondamental pour découvrir l'approche du travail sur l'émotion, l'apprentissage de l'espace, de la voix, du corps, la discipline et la concentration, indispensables, au jeu de l'acteur mais nous n'avons pas négligé de laisser libre cours à l'imagination et la créativité », indique Patrice Peel. Car rien ne s'improvise au théâtre. Après ce premier trimestre est venu le temps de la préparation d'un spectacle. « Nous avons



Les apprentis comédiens se déclarent prêts pour leur représentation au Chai Gallais.

abordé le choix des textes. Pour les plus jeunes, ce sera une présentation d'exercices de théâtre, qui permettra au public de découvrir comment je prépare les jeunes comédiens aux jeux de la scène. Pour le second groupe, j'ai proposé un texte de l'auteur contemporain Jean-Paul Allègre, » précise Patrice Peel.

Le public pourra ainsi découvrir *Sur un plateau*, texte qui a eu

de suite l'adhésion des jeunes. Il retrace l'histoire de deux comédiens qui découvrent au fur et à mesure, que rien n'est construit, qu'il n'y a pas d'histoire, de mise en scène, qu'ils improvisent donc. « J'ai doublé les rôles, ce sont donc quatre comédiens et un régisseur technique, ignorant tout, lui aussi de son job. »

■ Samedi 4 juin à 20 h 30 au centre culturel Chai Gallais.

## BRAINS

**Bibliothèque.** Des histoires racontées avec un petit théâtre japonais. Séance pour les enfants. Entrée libre, sur inscription. Samedi 4 juin, 11 h, bibliothèque municipale, rue des Clos-Mâts. Réservation. Tél. 02 40 65 51 30, www.mairie-brains.fr

**Semaine européenne du développement durable.** Menu jusqu'au vendredi 3 juin, restaurant scolaire, rue des Clos Mâts. Sensibilisation des enfants aux gestes, astuces et recettes anti-gaspillage.

**Rando ferme.** Rendez-vous est donné le dimanche 5 juin à La Joussinière pour la douzième édition de la randonnée ferme. Sur un parcours de 10km environ, les agriculteurs de l'association Apab feront découvrir les paysages très variés de la commune. Des dégustations des produits de leur terroir seront proposées sur le parcours ainsi qu'à l'arrivée. Participation 4€, gratuit pour les moins de 12 ans. Départs entre 8h30 et 9h15. Tél. 06 81 05 48 42.

## SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU

**Spectacle.** Histoires sacrées, jeudi 9 juin à 20h30. Plein tarif : 15 € / Tarif réduit : 10 €; Tarif très réduit : 5 €. Réservations Angers Nantes Opéra 02 40 69 77 18 et Saint-Aignan de Grandlieu 02 40 26 44 71 www.angers-nantes-opera.com ; www.saint-aignan-grandlieu.fr

**Appel à candidature.** Les habitants qui souhaitent participer au groupe de travail handicap (une réunion par trimestre) afin de favoriser la vie quotidienne des personnes en situation de handicap à St-Aignan

de Grand Lieu, sont invités à se faire connaître auprès du service social de la commune. Contact : 02 40 26 44 73.

**Opération ville morte.** Le collectif citoyen aignais engagé pour le transfert de l'aéroport, le Coceta, organise une manifestations samedi 4 juin pour exprimer la nécessité pour Saint-Aignan de Grand Lieu du transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique à Notre-Dame des Landes. Lire en Echos, en pages Actu.

## Infocale

**Mairie.** Nouveaux horaires : lundi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h. Mardi de 14 h à 18 h 30. Mercredi de 8 h 30 à 12 h 30. Samedi de 9 h à 12 h pour vos formalités administratives. Pendant

les vacances scolaires, la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30. Une permanence téléphonique est assurée de 14 h à 17h. Fermée les samedis.

**Besoin de communiquer sur un événement ?**

Rendez-vous sur



**Sécurisez votre envoi pour paraître le vendredi...**

Envoyez vos communiqués au plus tard le samedi soir précédent et demandez une parution pour le mardi.